



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
MARCEL PAGNOL**

Colombes, le 5/11/2024

**Affaire suivie par**  
M. Laurent SALIN  
Directeur de l'école

**Téléphone**  
01 56 83 84 20

**Courriel**  
[0922425L@ac-versailles.fr](mailto:0922425L@ac-versailles.fr)

**Adresse**  
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92700  
COLOMBES

## Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2024

### Ordre du jour :

1. Résultat des élections de parents d'élèves
2. Point sur le déménagement dans les nouveaux locaux
3. Sécurité aux abords de l'école
4. Vote du règlement intérieur
5. Rentrée 2024 : structure et effectifs, évaluations nationales, projets pédagogiques, festivités
6. Temps périscolaire
7. Sécurité : incendie, PPMS
8. Sécurité aux abords de l'école
9. Lutte contre le harcèlement

## **Présentation des membres du conseil**

**Parents élus** : Astrid Tordeux, Bénédicte Mary, Maysra Khelidj, Dhaou Tanfourri, Doha Le Mesle, Caroline Chudeau, Magalie Sarazin, Mélissa Legay, Yhame Gomis, Jenna Nordmann (représentants UPIC)

Sophie Bardy, Claire Hosseini Gaspard, Magali Audebert, Jonathan Fussi (représentants FCPE)

**Enseignants** : Mme Yvernay (MS) , Mme Bensafia (MS-GS) , Mme Colson (PS-GS 1), Mme Tam Hui (PS-GS 2), Mme Bosquet (CM1B), Mme Le Guillou (CPB), Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi (CP-CE1), Mme De Lascoups (CE1B), Mme Nebout (CE2A), M. Berthon (CE2B), Mme Gohier (CE1C), Mme Caccia-Couasnon (CM1A), Mme d'Humières (CM2 A), Mme Duflot (CM2B), M. Salin (directeur)

**Représentants accueil de loisirs** : Mme Pigache

**Représentants de la municipalité** : M. Bekkouche, Mme Guarinos

### **I – Résultat des élections de parents**

Les élections se sont déroulées vendredi 11 octobre 2024. Le bureau était ouvert de 7h45 à 12h15.

Le taux de participation s'établit à 64,44 % (523 inscrits, 337 votants, 37 bulletins blancs ou nuls).

10 sièges attribués à l'UPIC et 5 sièges à la FCPE.

## **II - Point sur le déménagement dans les nouveaux locaux**

- **Préparation du déménagement :**

Les enseignants ont déjà commencé le tri du matériel des salles communes de l'école ainsi que la mise en carton. Il est prévu de faire appel aux parents d'élèves pour terminer le rangement de la bibliothèque samedi 7 décembre.

- **Le déménagement se déroulera pendant les congés de Noël**

- **Rappel de la modification du calendrier scolaire :**

- fin des cours mardi 17/12 à 16h30 / réouverture jeudi 9 janvier aux horaires habituels  
- fermeture totale des locaux : vendredi 20/12 et lundi 6/01  
- accueil des élèves possible jeudi 19/12 et mardi 7/01 (encadrement assuré par les animateurs du périscolaire). La restauration fonctionnera normalement durant ces deux jours. Les familles devront s'inscrire au préalable : une information sera diffusée avant la fin du mois de novembre.

- **Rentrée du 9 janvier :**

Pour l'instant, il n'est pas prévu de modification de l'organisation (horaires, accès des parents de maternelle dans les locaux) dans les nouveaux locaux.

## **III – Sécurité aux abords de l'école**

Les chantiers situés aux abords de l'école posent de nombreux problèmes de sécurité (camions garés sur les passages piétons ou effectuant des manœuvres à des horaires de fort passage...).

Depuis le retour des congés des vacances de la Toussaint, la Police municipale assure la sécurité à l'entrée du passage Pagnol (côté Estienne d'Orves). Des ASVP seront présents du côté Gabriel Péri. La Police municipale sera présente jusqu'à la fin de l'année 2024.

Mme Tordeux demande s'il est envisageable de renforcer la signalétique concernant la limitation de vitesse à 30 km/h rue Gabriel Péri. La Mairie note de rappeler la limitation aux chauffeurs de bus RATP.

La mairie indique qu'un travail est engagé avec les prestataires des chantiers côté Gabriel Péri afin d'éviter de futurs problèmes.

Mme Le Mesle soulève la question des problèmes de propreté liés au chantier. La municipalité va faire un rappel aux responsables pour que les déchets de chantier ne soient pas laissés sur la voirie.

#### **IV – Vote du règlement intérieur**

Pas de modification proposée. Le règlement est approuvé à l'unanimité.

#### **V– Rentrée 2024**

- L'école se compose de 15 classes pour 368 élèves, 4 classes en maternelle pour 94 élèves (moins 5 élèves par rapport à la rentrée précédente) et 11 classes en élémentaire pour 274 élèves (165 en cycle 2 et 109 en cycle 3, 3 élèves en plus par rapport à la rentrée précédente).

<u>En maternelle :</u>	2 CP à 24 élèves
PS/GS 1 - 23 élèves (14PS/9GS)	1 CP-CE1 à 21 élèves (6 CP/ 15 CE1)
PS/GS 2– 25 élèves (14PS/11GS)	2 CE1 à 24 et 25 élèves
MS – 25 élèves	2 CE2 à 23 et 24 élèves
MS/GS – 21 élèves (8MS/13GS)	2 CM1 à 25 et 27 élèves
Moyenne par classe : 23,5	2 CM2 à 28 et 29 élèves
<u>En élémentaire :</u>	Moyenne par classe : 24,9

- Évaluations nationales

Cette année, les élèves du CP au CM2 ont été évalués entre le 9 et le 20 septembre.

Les résultats ont été communiqués individuellement aux familles. L'analyse de ces résultats a permis aux enseignants de cibler les élèves les plus fragiles et d'apporter un soutien adapté sous différentes formes (APC, groupes de besoin, ateliers de remédiation).

#### **a) Rencontres avec les parents**

Tous les enseignants ont organisé une réunion en début d'année afin de présenter l'organisation de la classe, l'emploi du temps et les projets.

Une remise individuelle d'au moins un livret est prévue dans l'année dans chaque classe.

#### **b) projets de l'école**

##### **L'agenda 2030**

- Les éco-délégués : Les nouveaux éco-délégués ont été élus durant la semaine du développement durable avant les vacances de la Toussaint. Pour cette première partie de l'année, le conseil des éco-délégués aura la charge de préparer le déménagement de toutes les installations en lien avec le développement durable dans l'école.

- Les collectes : plusieurs collectes sont organisées dans l'année au profit de l'Épicerie solidaire. Une collecte de jeux et jouets se déroulera du 18/11/2024 au 20/01/2025 en partenariat avec Ecomaison.
- Défi-Moov : l'école renouvelle sa participation cette année à ce défi ayant pour objectif de développer les mobilités douces. Un partenariat avec une association de réparation de vélo est envisagé.
- Ma petite planète : Cette année encore plusieurs classes sont engagées sur le challenge « Ma petite planète » qui propose de nombreuses activités autour du développement durable afin de sensibiliser les élèves et d'impliquer les familles.

### **Autres projets**

- Classe verte des CM1 en septembre : Les CM1A ont passé 10 jours en classe découverte à Sainte-Marie (44). Tout s'est très bien passé. L'expérience a été extrêmement profitable aux élèves
- Intervention paléanthropologue : Christophe Vigerie sera présent sur l'école du 5 au 14 novembre et interviendra auprès des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.
- Intervention d'élèves infirmiers en CE2, CM1 et CM2 : alimentation, activité physique et addiction aux écrans.
- Le journal de l'école : Le journal paraîtra deux fois cette année en décembre et en juin.
- La grande lessive : Cette année elle se tiendra le 23 mars 2025.
- Participation au concours de mathématiques « Mathador » : classes de CE1A, CE2, CM1 et CM2
- Classe Poney avec les classes de CPC et CP-CE1 : 10 séances au poney club du Mont-Valérien
- Label « Génération 2024 » : organisation de la course au profit de l'association ELA le 10 avril 2025 avec les élèves de l'école Jean Moulin. Comme l'an passé, des séances d'escrime sont prévues pour les élèves de CP mais tout dépendra des espaces disponibles dans les nouveaux locaux.

### **c) Les festivités**

Soirée jeux élémentaire : 7 février 2025

Matinée jeux maternelle : 17 mai 2025

Vide-grenier : 18 ou 25 mai 2025

Fête de l'école : 13 juin 2025

Fête « Adieu Pagnol » : 17 décembre 2024. Cette soirée dansante a pour vocation de célébrer le départ des élèves vers les nouveaux locaux et de mettre en valeur les 25 premières années d'existence de l'école Marcel Pagnol grâce à une exposition.

Soirée découverte de la nouvelle école pour les maternelles : 14 janvier 2025

## **VI – L'organisation du périscolaire**

Mme Pigache (responsable du périscolaire) détaille l'organisation pour cette année scolaire.

<b>Temps d'accueil</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Accueil du matin	45 en élémentaires / 20 en maternelle
Restauration	240 en élémentaire / 85 en maternelle
CEL	Étude/ateliers : entre 30 et 60 selon les jours 40 élèves en maternelle

Nouveauté cette année : les élèves de maternelle ont la possibilité de choisir leur activité lors de l'accueil du soir grâce à un système d'étiquettes adapté.

Concernant le goûter, les parents d'élèves font remonter quelques retours négatifs quant aux quantités disponibles lorsque des biscuits sont proposés.

Réponse de Mme Pigache : les biscuits sont toujours accompagnés de fruit. Les enfants ont la possibilité de se resservir et il reste souvent des biscuits à la fin du goûter.

### **À partir de janvier 2025 :**

La salle de restauration disponible dans les nouveaux locaux dispose de moins de places qu'actuellement : l'organisation sur le temps du midi sera donc légèrement modifiée. Les élèves de maternelle déjeuneront sur deux services (au lieu d'un actuellement). Une classe d'élémentaire (différente chaque jour) descendra 15 minutes avant le début de service afin de commencer à déjeuner avant l'arrivée des autres élèves, ceci afin de gagner du temps.

## **VII – Sécurité : incendie, PPMS**

Deux exercices pratiques d'évacuation incendie doivent être réalisés à minima durant l'année scolaire. Ils ont pour objectif de familiariser et d'entraîner l'ensemble des occupants aux dispositifs d'alarme, issues de secours et zones de rassemblements.

Un premier exercice s'est déroulé mardi 24/09 avec succès. Deux autres exercices sont prévus entre janvier et juin 2025 dans les nouveaux locaux.

Deux exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doivent être réalisés durant l'année scolaire. Ils permettent de tester et valider les mesures envisagées :

Un exercice PPMS « attentat intrusion », conformément à l'instruction ministérielle du 12 avril 2017 et concernant le scénario « se cacher » a été réalisé le 7 octobre 2024. Il s'est très bien déroulé.

Un exercice départemental « risques naturels et technologiques » prévu par la circulaire interministérielle n°2015.205 du 25 novembre 2015 et organisé par la DSDEN aura lieu début 2025 (date communiquée ultérieurement). Il permettra de tester le nouveau PPMS de la future école Jean Moulin.

### **VIII- Lutte contre le harcèlement**

L'école Marcel Pagnol est engagé dans le programme PHARE (Programme de prévention du harcèlement à l'école). Lancé en 2021, ce programme vise à prévenir le harcèlement dès l'école primaire et jusqu'au lycée, en fournissant aux établissements scolaires des outils et des ressources pour agir efficacement. Ce programme comporte plusieurs axes :

#### **SENSIBILISER / FORMER**

- Journée « Non Au Harcèlement ! »

À l'occasion de cette journée et dans les jours qui suivront, les élèves participeront à des activités adaptées organisées par les enseignants. Ces activités visent à informer les élèves et également à les former à reconnaître le harcèlement, à savoir comment réagir s'il on a connaissance d'une situation de harcèlement.

- Mise en place des 10 heures de formation pour les élèves

Une progression au niveau de l'école a été validée par l'équipe enseignante et permettra de travailler tout au long de l'année sur tous les niveaux.

Par exemple, les CP aborderont la portée des mots lorsque l'on s'adresse à quelqu'un, l'impact de nos actions. Les CE1 apprendront à exprimer leurs sentiments, à échanger de manière non-violente. Du CE2 au CM2, les activités proposées axeront de plus en plus le travail sur le harcèlement en lui-même en fournissant aux élèves une série d'outils leurs permettant de repérer et combattre le harcèlement.

#### **INTERVENIR**

L'équipe pédagogique s'efforce de réagir le plus rapidement possible lors de tout signalement d'une situation préoccupante. La plupart des cas traités relèvent le plus souvent de « conflits » plus que réelles situations de harcèlement.

Si une situation relève effectivement du harcèlement, il est possible de faire appel à la cellule de lutte contre le harcèlement. Cette cellule, composée de personnels de l'Éducation Nationale spécialement formés, utilise [la méthode de la préoccupation partagée](#).

### **ÉVALUER**

Pour la deuxième année, les élèves du CE2 au CM2 seront invités à répondre à un questionnaire permettant de mieux cerner les problèmes rencontrés par les élèves à l'école. L'analyse des résultats permet à l'équipe pédagogique d'évaluer la qualité du climat scolaire. Les résultats de novembre 2023 étaient très positifs.

**Le prochain conseil d'école se déroulera le jeudi 06/03/2025 à 18h15**